

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 juin 2010****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLESEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. LOUIS - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir Mme METGE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. DUGOURD) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)

Membres absents : Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. DUGOURD

OBJET**DE LA DELIBERATION****Travaux de rénovation et d'aménagement à réaliser dans les bâtiments de la Ville - Années 2011 et 2012 - Signature des accords-cadres**

Monsieur Gervais, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, la Ville réalise divers travaux de rénovation et d'aménagement dans ses bâtiments.

Pour les années 2009 et 2010, des accords-cadres ont été signés pour permettre la réalisation d'opérations de moyenne importance. Ce dispositif ayant donné entière satisfaction, il est proposé de le reconduire pour les années 2011 et 2012. En effet, cette procédure permet d'assurer l'efficacité de la commande publique à travers une meilleure réactivité des titulaires de l'accord-cadre.

Les prestations à effectuer impliquent l'intervention de différents corps d'état tels que :

- voirie et réseaux divers (VRD)-terrassement
- maçonnerie
- courant fort-courant faible
- chauffage-ventilation
- plomberie-sanitaire
- menuiseries bois
- menuiseries métalliques
- menuiseries PVC
- protections solaires
- serrurerie
- clôtures-portails
- revêtements de sols-faïences
- sols souples
- cloisons sèches-peinture
- peinture
- étanchéité

- bardage - isolation par l'extérieur
- charpente-couverture
- faux-plafonds
- vitrerie
- nettoyage de locaux, enlèvement et traitement des encombrants
- divers corps d'état de second oeuvre.

Le montant prévisionnel des travaux susceptibles d'être confiés aux entreprises sélectionnées s'élèverait à 5 500 000 € TTC pour la durée totale des accords-cadres.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à signer les accords-cadres proposés, pour la réalisation de divers travaux de rénovation et d'aménagement dans les bâtiments de la Ville, ainsi que tout acte à intervenir pour leur application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 2 JUL. 2010



PUBLIÉ LE 6/07/2010